

œuvres de charité, portent un secours efficace à toutes les misères physiques et morales dans les innombrables asiles où elles soignent les malades, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les aliénés, les incurables, sans que jamais aucune besogne périlleuse, rebutante et ingrate, arrête leur courage ou diminue leur ardeur.

« Ces mérites, plus d'une fois reconnus par les hommes les moins suspects, plus d'une fois honorés par des récompenses publiques, font de ces Congrégations la gloire de l'Église tout entière et la gloire particulière et éclatante de la France, qu'elles ont toujours noblement servie et qu'elles aiment avec un patriotisme capable, on l'a vu mille fois, d'affronter joyeusement la mort. »

C'est avec une grande consolation, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, et, laissez-nous le dire, avec une légitime fierté, que nous relisons, sous la plume du Pape, Vicaire de Jésus-Christ, cet éloge sans restriction de nos saints religieux et de nos admirables religieuses. Il nous fait oublier les mensonges et les calomnies que l'on jette chaque jour en pâture aux mauvaises passions, pour rendre suspects et odieux ces grands serviteurs du peuple et de la Patrie.

« Il est évident, ajoute Notre Très Saint Père, que la disparition de ces champions de la charité chrétienne causerait au pays d'irréparables dommages. »

Et de fait, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, nos Congrégations religieuses manqueront cruellement à ceux qu'elles devront quitter. Les Évêques français, « leurs protecteurs